Bruxelles le 28 juin 1984

Note BIO COM (84) 245 aux Bureaux Nationaux cc aux Membres du Groupe

432

Reunion de la Commission du 27 juin 1984

CONSEIL EUROPEEN

La Commission a consacre l'essentiel de ses travaux au compte rendu qu'en ont fait le President Thorn et le Vice President Ortoli et aux suites a y reserver.

Le President Thorn a fait une conference de presse hier a 15 h. qui a fait l objet de la BIO 244; je vous renvoie egalement aux BIO que vous avez recus du Conseil europeen et aux textes des conclusions qui vous ont ete envoyes par le desk DG X, des hier.

AGRICULTURE

The state of the s

La Commission a constate que le Conseil europeen avait marque son accord politique sur l'aide complementaire aux agriculteurs allemands demandee par le Chancelier Kohl; la Commission qui lui avait fait part, des l'origine, de son desaccord sur cette mesure, constate que le Conseil peut en conformite des dispositions du Traite (art. 93) decider a l'unanimite. Comme l'a indique hier dans sa conference de presse le President Thorn, le Conseil et saisi d'une demande formelle des Autorites federales et des qu'une decision unanime aura ete prise, la Commission fera les propositions necessaires pour une modification du regime de TVA permettant la mise en oeuvre de l'aide complementaire demandee par la R.F.A.

BUDGET

Le Vice President Tugendhat a expose l etat d avancement du dossier budgetaire concernant la couverture de l exercice 84 et de l avant projet 85. La Commission a pris note de la decision poltique prise par le Conseil europeen chargeant le prochain Conseil Budget de regler ce probleme de couverture des besoins 84 de maniere a permettre la continuite des politiques communautaires.

La Commission fera toutes propositions necessaires sur ces deux dossiers la semaine prochaine.

CONSEILS

Le President Thorn a rendu compte du deroulement du Conseil des Affaires culturelles, tandis que le Vice President Davignon et M. Narjes a fait le point de la preparation des Conseils Recherche du 29 et Environnement d aujourd hui. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A MOYEN TERME DE LA COMMUNAUTE : PERSPECTIVES ET ACTIONS

La Commission a adopte sur proposition du Vice President Ortoli une communication sur les perspectives et les actions du developpement economique a moyen terme de la Communaute.

La Commission a estime que l'experience du 5eme programme de politique a moyen terme arrête en 82 n avait pas ete satisfaisante. En effet, la recherche d'un consensus sur un grand nombre de questions s'est revelee difficile et on a du souvent proceder par voie de compromis ce qui n a guere permis de degager des indications claires sur les orientations a mettre en oeuvre par les Etats Membres et par la Communaute.

La Commission conclut donc dans sa communication que l etablissement d un programme quinquennal fixe selon les methodes traditionnelles, ne repondrait pas a la necessite de parvenir a des conclusions politiques operationnelles dans les domaines d action reconnus par tous comme prioritaires. La Commission considere qu un ensemble d actions communes a moyen terme, communautaires ou nationales, realisees et mises moyen terme, communautaires ou nationales, realisees et mises en oeuvre, selon un processus continu, constituerait une solution plus appropriee et qu elle est parfaitement conforme a l esprit de la decision du Conseil du 18 fevrier 74 sur la convergence. Cette communication de la Commission vous sera expediee des que possible.

Amities

Manuel Santare #¥i Comeur 12h30